



Centre hospitalier de Rouffach

Établissement public départemental de santé

Centre de ressources et de soins
pour 460 000 haut-rhinois



Unir nos compétences pour développer un service de qualité

MAJ Février 2016

Établissement public départemental de santé

1. Bref historique

2. Les activités

1. Pôles « Psychiatrie adultes » et « psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent »
2. Pôle médico-social : MAS et FAM
3. Pôle personnes âgées : EHPAD de la Maison St Jacques

3. L'organisation et les projets

Bref historique

1909 : ouverture de l'Asile départemental

1914 - 1918 : occupé par les soldats allemands

1939 - 1945

Réquisitionné par les nazis,
puis en février 1945 pour l'École des
Cadres du M^{al} de Lattre de Tassigny

1960

Hôpital psychiatrique accueillant
plus de 1600 malades



Bref historique

1971

Centre hospitalier spécialisé
avec la mise en place de la sectorisation

1991

Centre hospitalier

Janvier 2000

Fusion avec l'hôpital local de Rouffach

Septembre 2006

Direction commune avec le CH de Pfastatt

Janvier 2010

Direction commune avec la maison de retraite
de Soultzmatt



Établissement public départemental de santé

1. Bref historique

2. Les activités

1. Psychiatrie adultes et infanto-juvénile
2. Pôle médico-social
3. Pôle personnes âgées

3. L'organisation et les projets

Trois domaines d'activités

768 lits et places
(dont 333 en psychiatrie hospitalisation
complète)

7 budgets de fonctionnement :
86 Millions € de charges brutes
dont 73 M€ pour la psychiatrie

Dépenses d'investissement :
2,5 millions par an

1480 agents couvrant 101 professions
différentes
81 médecins et pharmaciens

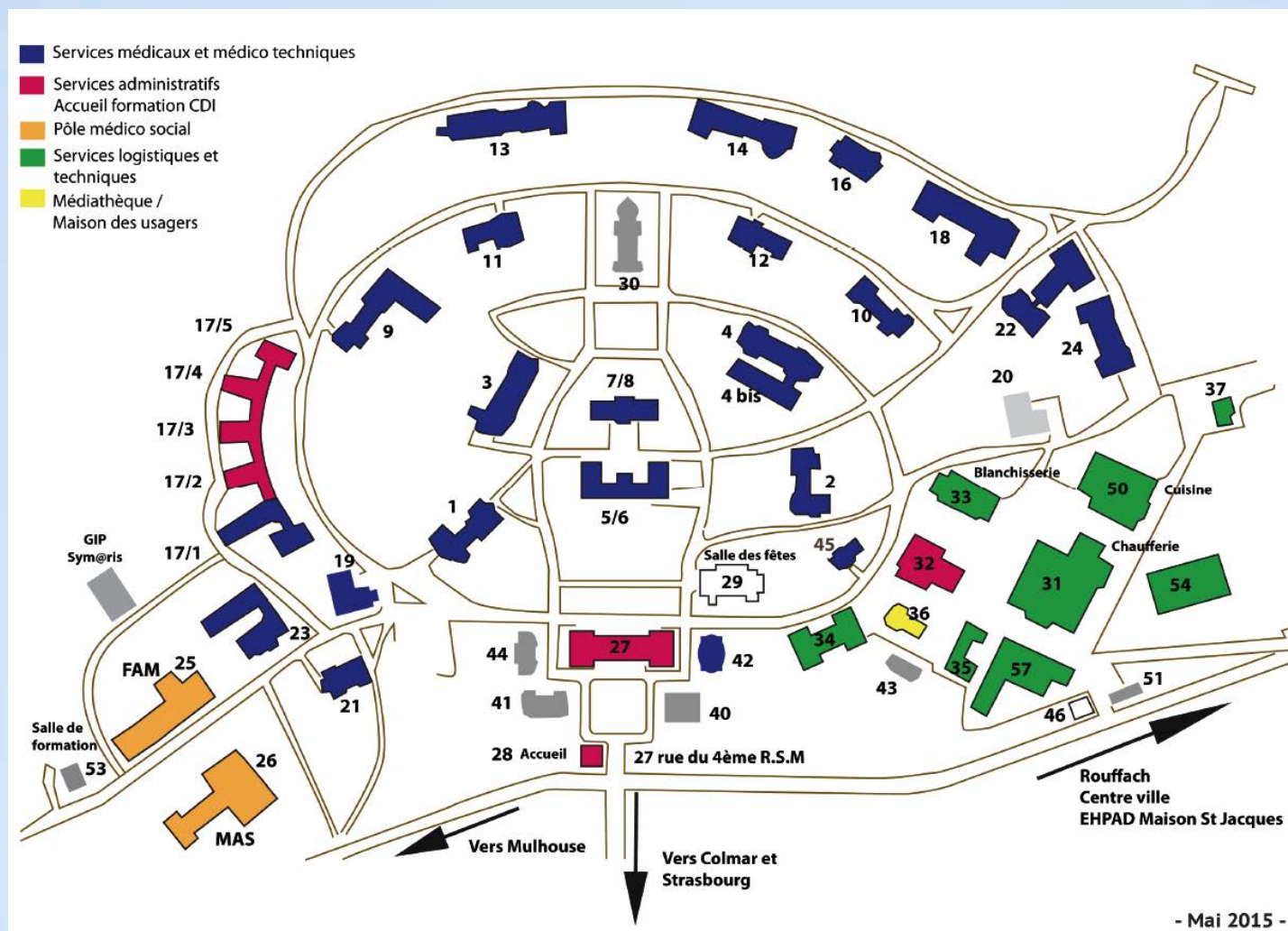
Psychiatrie adultes et enfants et adolescents



**Pôle
personnes âgées**

**Pôle
médico-social**

Le plan masse de l'hôpital : 23 hectares



Psychiatrie adultes et de l'enfant et de l'adolescent

**Schéma régional
d'organisation sanitaire
(SROS) pour le département du
Haut-Rhin pour une population
de 756 000 habitants**



**Sectorisation
dans le Haut-Rhin**

**10 secteurs
de psychiatrie adultes**

**3 secteurs
de psychiatrie de l'enfant et
de l'adolescent**



Psychiatrie

Depuis le 1er janvier 2007

Pour répondre aux exigences de la réforme de la gouvernance hospitalière, et pour rester fidèle à la loi HPST, les activités cliniques sont réorganisées en pôles d'activité :

- **3 pôles de psychiatrie pour adultes**

le pôle 2/3, regroupe les secteurs 2 et 3 (159 700 habitants)

le pôle 4/5 (Lauch-Thur-Doller), regroupe les secteurs 4 et 5 (159 300 habitants)

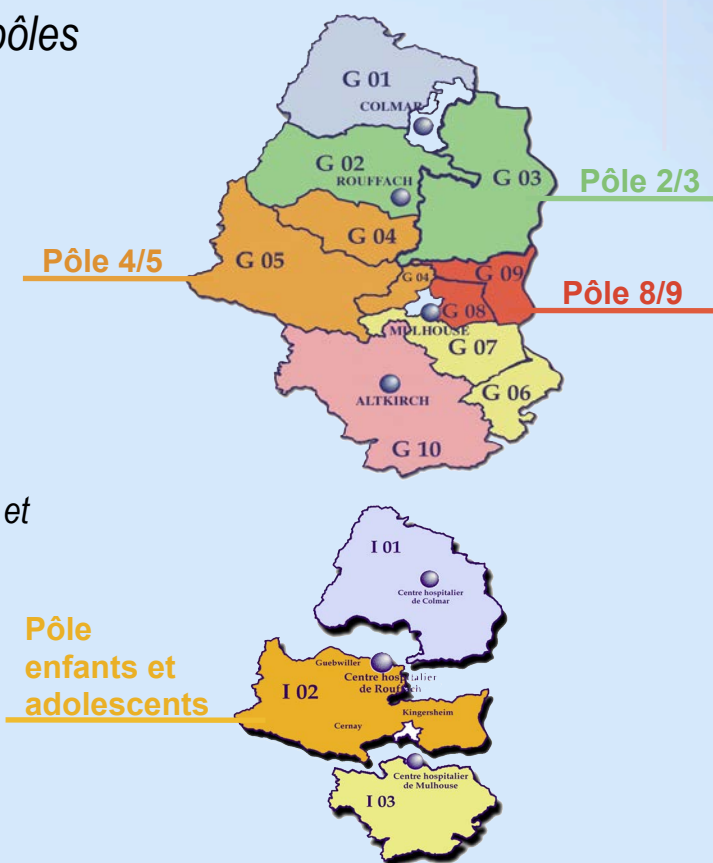
le pôle 8/9, regroupe les secteurs 8 et 9 (142 000 habitants)

- **1 pôle « Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent »**

Regroupe la psychiatrie infanto-juvénile, la prise en charge des adolescents (pavillon 17/1), et des étudiants (CAMUHA). Est en relation avec la Maison des adolescents du HR.

Les pôles sont soumis à contractualisation interne :
contrats signés fin 2011 pour 4 ans.

Objectif : mutualiser les moyens et les compétences.



Psychiatrie adultes

6 secteurs de psychiatrie adultes rattachés au CH

Population desservie :
460 000 habitants

File active de plus de
15 000 patients

Secteurs rattachés au
CH Rouffach
G02, G03, G04,
G05, G08, G 09

Secteur rattaché au
CH Colmar
G01



Secteur rattaché au
Roggenberg
Altkirch G10

Secteurs rattachés au
CH Mulhouse
G06, G07

Psychiatrie adultes

Structures de prise en charge intra-hospitalières

333 lits
dont 40 % en chambres individuelles
+ 11 chambres en espace thérapeutique
sécurisé



Unités d'admission fermées
Unités d'accueil ouvertes
Psychiatrie de l'âge avancé
5 unités de soins par pôle

Une structure à vocation
départementale relevant du champ
de la médecine depuis 2013 :
Exploration des troubles du sommeil

Psychiatrie adultes

Structures de prise en charge extra-hospitalières



Colmar : Espace autismes



CTJ Colmar
« Les blés »

Masevaux



Thann
Mulhouse



Kingersheim



Ensisheim

Munster

Plus de 3 000 personnes sont prises en charge mensuellement en extra-hospitalier

171 places en hôpitaux de jour

CMP

Centres médico-psychologiques

CATTP

Centres d'accueil thérapeutique à temps partiel

3 appartements thérapeutiques à Colmar, Thann et Rouffach
9 places

À proximité des lieux de vie des usagers

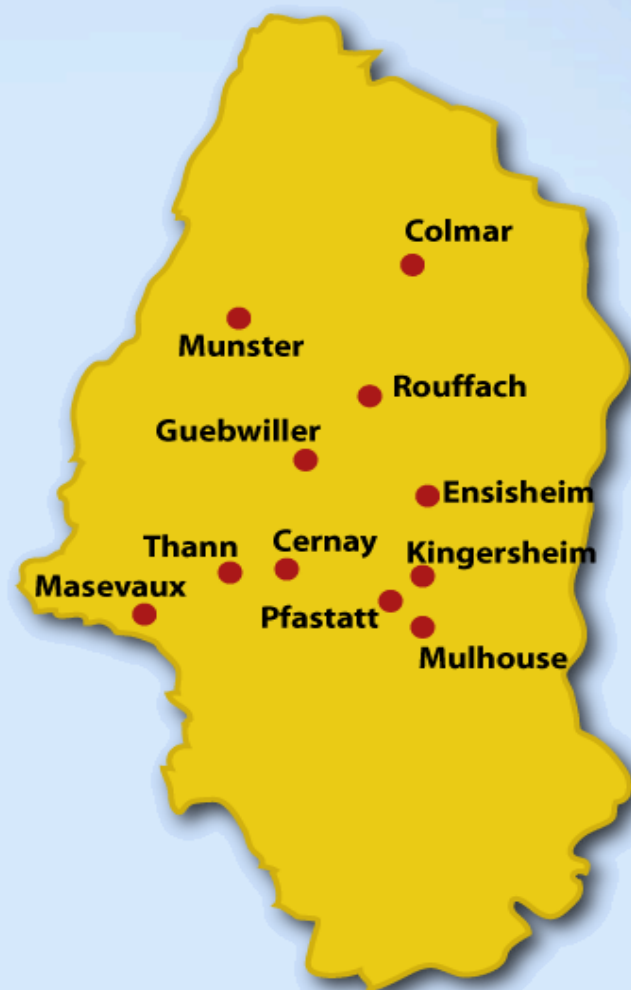
Au centre des principales villes du Haut-Rhin :
Mulhouse, Kingersheim, Rouffach, Guebwiller, Masevaux, Thann, Cernay, Colmar, Munster, Pfastatt, Ensisheim

Implantation départementale

À proximité des lieux de vie des usagers

Au centre des principales villes du Haut-Rhin :

Mulhouse, Kingersheim, Rouffach, Guebwiller, Masevaux, Thann,
Cernay, Colmar, Munster, Pfastatt, Ensisheim



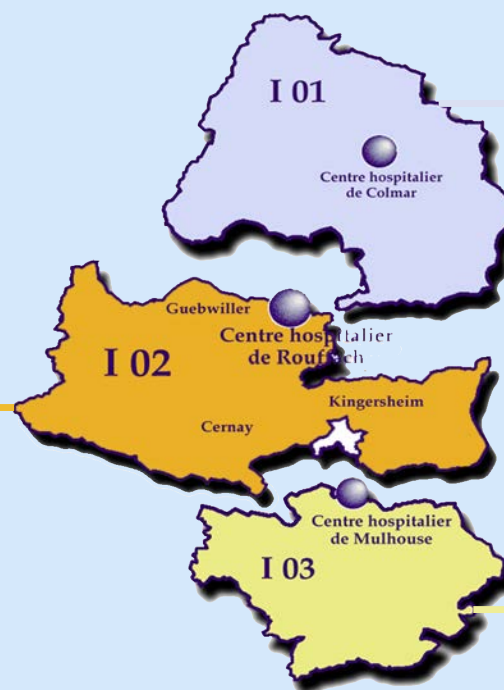
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

1 secteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent rattaché au CH

Population desservie :
56 000 enfants
0 - 16 ans

File active moyenne :
Plus de 2000 enfants vus
au moins une fois
dans l'année

Secteur centre rattaché au
CH Rouffach
I 02



Secteur nord rattaché au
CH Colmar
I 01

Secteur sud rattaché au
CH Mulhouse
I 03

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Structures de prise en charge extra-hospitalières



Rouffach



Cernay



Mulhouse

Permanence d'accueil - Hôpital Charles Haby de Guebwiller

Lieu d'écoute
Lieu d'information
Accompagnement
Orientation

CTJ de Cernay

Centre médico-psychologique
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
Hôpital de jour : **15 places**
Classe d'intégration spéciale

CTJ de Rouffach

Centre médico-psychologique
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
Hôpital de jour à Rouffach : **18 places**
Classe d'intégration spéciale

CTJ de Mulhouse

Centre médico-psychologique
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
Hôpital de jour : **18 places**

Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

- Une structure de prise en charge à temps plein :



Ado'sphère **Unité pour adolescents**

Structure à recrutement départemental
(idem dans le Bas-Rhin)

Capacité : 12 lits

Psychiatrie adultes et enfants/adolescents

Chiffres 2015

* File active : 15 200 personnes vues au moins une fois dans l'année par les équipes pluridisciplinaires des différents pôles, adultes et enfants.

* Hospitalisation complète : 3 242 admissions directes en psychiatrie.

• 113 280 journées d'hospitalisation ont été réalisées en psychiatrie

* Hospitalisations sans consentement (chiffres 2015) :

• 77 (dont 22 détenus) mesures en soins sur décision du représentant de l'État (ex HO) (contre 73 en 2014)

• 624 mesures de soins sur décision du directeur de l'établissement (ex HDT) (contre 595 en 2014).

* Durée moyenne d'hospitalisation : 47 jours.

* Taux moyen d'occupation des lits : 91 %.

Pôle médico-social pour handicapés psychiques : 100 places

2 structures d'hébergement et de soins

Lieux de vie accueillant, après accord de la MDPH, **des personnes souffrant de handicap psychique**, non autonomes et nécessitant une surveillance médicale

Maison d'accueil spécialisée : 58 places

Ouverte en 1997 avec 45 places

Extension de 13 places en avril 2009

Foyer d'accueil médicalisé : 42 places

Ouvert en 1999 : 40 places + 2 places d'accueil temporaire



Pôle « personnes âgées »

Maison Saint-Jacques



Ancien hôpital local de Rouffach
Fusion avec le Centre hospitalier
en janvier 2000

Etablissement hébergeant
des personnes âgées dépendantes
(EHPAD) : 105 lits

+

- * Hôpital de jour de psychiatrie de l'âge avancé « Le rempart » : 15 places
- * Consultation « mémoire » labellisée

les 2 rattachés au pôle Lauch-Thur-Doller

Pôle médico-technique

- **Le pôle médico-technique**
 - EIHH (Equipe inter-établissements d'hygiène hospitalière)
 - Pharmacie
 - Plateau technique (dentiste, autres consultations médicales, EEG, ECG etc...)
 - Archives médicales présentes depuis l'origine de l'hôpital
 - La prestation de biologie est assurée depuis novembre 2013 par le CH de Mulhouse



Une structure de formation...

- Un institut de formation en soins infirmiers de 50 places
- Un institut de formation d'aides-soignants de 20 places

En plus (hors IFSI) :

- Mise en place du tutorat
- Formation AFGSU
- Formation au DSA
(10 défibrillateurs semi-automatiques en place dans les pavillons et en extra-hospitalier)
- Formation « sécurité incendie »



Une crèche / halte-garderie

Multi-accueil « Les Cigogneaux » en partenariat avec la communauté de communes

Une structure située dans des locaux du centre hospitalier, qui offre au personnel de l'hôpital et aux habitants de Rouffach différentes formules d'accueil des enfants :

- Accueil régulier permanent des tout-petits de 3 mois à 6 ans (40 places)
- Accueil occasionnel temporaire (16 places)



Gestion de l'établissement : suite à la loi HPST

- un conseil de surveillance de 15 membres répartis en 3 collèges, qui se substitue au conseil d'administration :
 - > missions centrées sur les orientations stratégiques de l'établissement et sur des fonctions de contrôle
- un directoire, composé de 7 membres, dont 4 médecins :
 - > consultation sur les principales décisions, adoption du projet médical et préparation du projet d'établissement
- un directeur :
 - > a la pleine responsabilité, en tant que président du directoire, pour gérer au quotidien, mettre en œuvre le projet d'établissement et fixer l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD)
- des instances consultatives : Commission médicale d'établissement, Comité technique d'établissement, Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, CHSCT, CAPL, Commission des soins infirmiers, CLIN, CLUD, CLAN,

Assurance-qualité et gestion des risques

Une démarche formalisée dès 1994

- Avec actuellement :
 - un comité « qualité et gestion des risques »
 - des audits, évaluations et enquêtes
 - un plan pluriannuel « qualité - gestion des risques »
 - un programme formalisé d'analyse des pratiques professionnelles (APP)

- Signature de contrats client/fournisseur internes
- Existence d'une équipe d'évaluateurs internes

CONTRAT CLIENT / FOURNISSEUR LA PRESTATION REPAS		
Procédure		Référence : PR-REX-01 Version : 15 Date d'application : 23/05/2012 Page : 03
SERVICES EN CONSOMMATION DE REPAS Client	SERVICES GENERAUX Fournisseur	CUISINE Fournisseur
EXIGE <ul style="list-style-type: none"> Le respect des horaires de livraison et de livraison de respecter les données relatives à la composition des plats par un usage de produits de la livraison des repas pour les consommations selon plan selon les repas annoncé mensuel ou hebdomadaire en respectant les données nutritionnelles 	ENGAGE <ul style="list-style-type: none"> Respecter les horaires de livraison à respecter le calendrier de livraison des plats à fournir en quantité, les portions de la livraison des repas et des plats à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles 	EXIGE <ul style="list-style-type: none"> Le respect des horaires de livraison et de livraison des plats à respecter les données relatives à la composition des plats par un usage de produits de la livraison des repas pour les consommations selon plan selon les repas annoncé mensuel ou hebdomadaire en respectant les données nutritionnelles
ENGAGE <ul style="list-style-type: none"> à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles 	EXIGE <ul style="list-style-type: none"> Le respect des horaires de livraison et de livraison des plats à respecter les données relatives à la composition des plats par un usage de produits de la livraison des repas pour les consommations selon plan selon les repas annoncé mensuel ou hebdomadaire en respectant les données nutritionnelles 	ENGAGE <ul style="list-style-type: none"> à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles
Le client et le fournisseur s'engagent à fournir le respect du contrat sur les points suivants :		
Signature des clients représentés par : [Signature] [Signature] [Signature]		
Signature des fournisseurs représentés par : [Signature] [Signature] [Signature]		
EXIGE <ul style="list-style-type: none"> Le respect des horaires de livraison et de livraison des plats à respecter les données relatives à la composition des plats par un usage de produits de la livraison des repas pour les consommations selon plan selon les repas annoncé mensuel ou hebdomadaire en respectant les données nutritionnelles 	ENGAGE <ul style="list-style-type: none"> Respecter les horaires de livraison à respecter le calendrier de livraison des plats à fournir en quantité, les portions de la livraison des repas et des plats à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles à respecter les données nutritionnelles 	EXIGE <ul style="list-style-type: none"> Le respect des horaires de livraison et de livraison des plats à respecter les données relatives à la composition des plats par un usage de produits de la livraison des repas pour les consommations selon plan selon les repas annoncé mensuel ou hebdomadaire en respectant les données nutritionnelles

Assurance-qualité : Certification

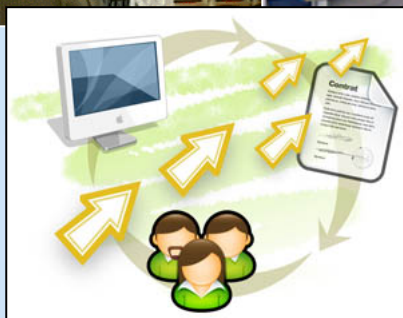
Nos certifications ISO :

La **blanchisserie** est certifiée
« ISO 9001:2000 » depuis 2007

et la **restauration**
« ISO 22000:2005 » depuis 2008

La **direction des systèmes d'information** est
certifiée « ISO 9001:2008 » et
« ISO IEC 20000-1:2005 » depuis décembre 2009

Le **Service Transports** est certifié « ISO 9001 »
depuis juillet 2012



Assurance-qualité - Certification Haute autorité de santé

° **Une première accréditation en 2000** : la première en France pour la psychiatrie (après une phase d'expérimentation)

° **2ème** : la HAS prononce la certification V2 en novembre 2005

° **3ème** : la HAS prononce la certification V 2010 en juin 2010

Le Centre hospitalier de Rouffach est certifié, sans recommandations, pour une nouvelle période de 4 ans

° **4ème** : V 2014 en janvier 2015 .

Le niveau de décision est « certification avec obligation d'amélioration »

Responsabilité sociétale et développement durable - RSODD Niveau de progression :



Evaluation réalisée en novembre 2012 par AFNOR certification
Réalisation du suivi à 36 mois en janvier 2016 (en attente des résultats)

Communication, ouverture sur l'extérieur et partenariat

- Participation active lors de la semaine d'information sur la santé mentale
- Partenariat avec l'association « Croix marine » qui gère pour des **handicapés psychiques** un ESAT, un FAS, un SAVS et un SAMSAH
- Partenariat avec l'association « Le Tremplin » pour la gestion de logements à bail glissant à Colmar
- Partenariat avec des associations d'usagers **avec mise à disposition de locaux d'accueil** dans la nouvelle médiathèque

Partenariats de l'hôpital

- Direction commune avec le centre hospitalier de Pfastatt depuis le 1^{er} septembre 2006
- Direction commune avec la maison de retraite de Soultzmatt depuis le 1^{er} janvier 2010
- Convention avec la Maison des adolescents du Haut-Rhin, créée à l'initiative du CH et gérée par le GIP MDA
- Prestations informatiques : mutualisation des ressources
 - Développement du progiciel « Cariatides » (dossier informatisé du patient) et de sa diffusion au travers d'un GIP « Sym@ris » opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2007 et qui regroupe près de 70 membres au niveau national et qui gère également l'informatique pour 18 établissements sanitaires et médico-sociaux du Haut et Bas-Rhin
- Mutualisation de ressources et de compétences
 - Equipe inter-établissements d'hygiène hospitalière
 - Service de santé au travail
 - Gestion de groupements de commandes

Coopération internationale

Le Centre hospitalier de Rouffach a signé une convention de partenariat avec :

L'hôpital psychiatrique de Mainkofen en Bavière depuis 1985

Échanges annuels de personnels pendant une semaine

Le CHU Mohammed VI de Marrakech (Service de psychiatrie) en mai 2012

Accueil en stage de soignants et internes

Contribution à la création de leur hôpital de jour inauguré en décembre 2013

Initiation du projet « Culture et santé » au Maroc avec signature en décembre 2013 à l'occasion d'un colloque à Marrakech d'une convention sur le sujet entre leurs ministères de la Santé et de la Culture

Le CHU de Casablanca en juin 2014

Les chantiers à venir

2016-2020 : Agenda d'accessibilité programmée : AD'AP

2016 : Pavillon 11 : regroupement des secrétariats médicaux du pôle LTD et des bureaux

2017: restructuration du pavillon 14

2018: construction d'un nouvel EHPAD 105 chambres individuelles

Quai d'Isly : création d'un centre de santé mentale sur le site (en partenariat avec le pôle 6/7)

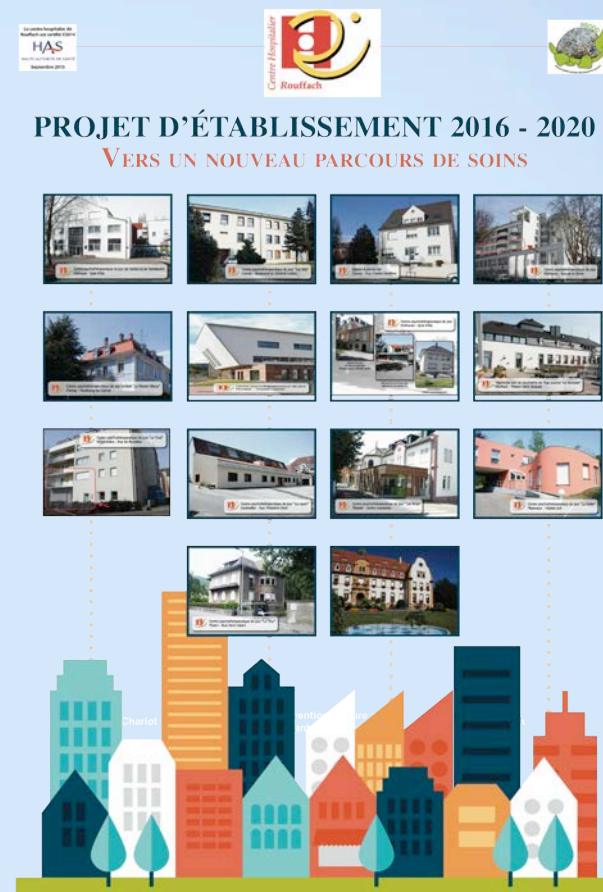
Projet d'établissement 2016-2020

Le projet d'établissement 2016-2020 validé par le conseil de surveillance et a été transmis à l'agence régionale de santé.

Son contenu :

- ✓ Les valeurs
- ✓ Le projet d'évolution de l'organisation des parcours de soins
- ✓ Le projet coordonné de soins, d'interventions et d'accompagnement
- ✓ Le projet social
- ✓ Le plan directeur
- ✓ Le projet des systèmes d'information
- ✓ La gouvernance et le management
- ✓ Le plan global de financement pluri-annuel

Quid de l'avenir dans le cadre de la nouvelle loi de santé et des GHT ?



Centre hospitalier de Rouffach • 27 rue du 4^e RSM • BP 29 • 68250 ROUFFACH • Téléphone - 03 89 78 70 70
<http://www.ch-rouffach.fr>
designed by  freepik.com

Nouvelle charte d'établissement



CHARTE D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE HOSPITALIER DE ROUFFACH

Le Centre hospitalier de Rouffach est un établissement public de santé dont la mission principale est la santé mentale, qui comprend également une unité du rythme veille-sommeil et des structures médico-sociales (EHPAD, MAS et FAM). Il est engagé dans une démarche de responsabilité sociétale et de développement durable (RSODD). A l'écoute et avec la contribution des patients, résidents, usagers, agents, familles, aidants et de toutes les parties prenantes, il se veut être une structure ouverte sur l'extérieur, soucieuse de la préservation des ressources naturelles et de l'utilisation efficiente des moyens mis à sa disposition. Cet engagement volontaire et partagé se concrétise dans la présente charte.

NOS MISSIONS

Apporter et promouvoir des soins et des accompagnements de qualité en prenant en compte les aspects éthiques.

Promouvoir et développer une psychiatrie ouverte sur la cité, lisible et accessible.

Prendre en charge patients et résidents, à tous les âges de la vie, dans le cadre de leur environnement.

Développer des actions de prévention, de formation (initiale et continue) et de recherche.

Susciter et animer des partenariats avec les acteurs des réseaux de santé mentale.

Déployer la démarche responsabilité sociétale développement durable au coeur des missions de l'établissement et veiller à l'implication de tous les agents.

Agir pour déstigmatiser la pathologie mentale.

NOS VALEURS

Respect
Professionalisme
Écoute
Bienveillance
Qualité du service rendu

NOTRE VISION

Le Centre hospitalier de Rouffach se veut être :

une structure évolutive pour de nouveaux défis au bénéfice des usagers, de leurs proches et des professionnels.

une structure adaptable et capable de répondre aux nouveaux enjeux et attentes dans le domaine de la santé mentale.

une structure ressource pour l'ensemble des réseaux de soins et de santé.

une structure d'excellence engagée dans des démarches de certification et d'évaluation et inscrite dans les actions d'innovation, de recherche et d'enseignement, attachée à la responsabilité sociétale et au développement durable.

UNIR
nos compétences
pour développer
un service de
QUALITÉ



Décembre 2013

Unir nos compétences pour développer un service de qualité